

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2009

Séance du 26 juin 2009

CG 09/3^{ème}/VII-02

**SCHEMA DE DEVELOPPEMENT
ET D'ORGANISATION TOURISTIQUE
2009-2013**

—
La loi Baylet-Mouly n°92-1341 du 23 décembre 1992 propose à chaque Conseil Général d'établir un "Schéma d'Aménagement Touristique Départemental" qui permet d'établir des orientations ainsi que la politique touristique du Département.

Deux schémas précédents ont été réalisés sur les périodes de 1997-2001 et 2002-2006. Le troisième Schéma portera sur la période 2009-2013.

Il devra prendre en compte les orientations définies par le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs afin que le Tarn-et-Garonne devienne une destination touristique de qualité.

I – LE CONTEXTE

Le Conseil Général, maître d'ouvrage, a confié à l'Agence de Développement Touristique la maîtrise d'oeuvre de l'élaboration du schéma.

Lors de la réunion du Conseil Général du 3 mars 2009, le Comité Départemental du Tourisme, devenu Agence de Développement Touristique au 31 mars, a présenté un projet, une méthode et un calendrier afin de conduire la réflexion sur ce prochain Schéma de développement.

II - LES OBJECTIFS

Les objectifs poursuivis sont :

- de construire un projet touristique **partenarial**,
- de produire un document de synthèse, un "**carnet de route**" pour engager une nouvelle politique touristique.

III – LA DEMARCHE

L'Agence de Développement Touristique a souhaité l'appui et l'assistance d'un cabinet. Pour cela, une consultation a été menée auprès de cabinets spécialisés dans ce type de démarche et c'est la Société "Co-managing" qui a été retenue pour accompagner l'élaboration de ce schéma.

Dans un premier temps, une phase de consultation des acteurs de la filière est menée pour déterminer des axes stratégiques qui constitueront la base de la nouvelle politique touristique du Conseil Général.

Un comité de pilotage a été mis en place afin de suivre l'ensemble des travaux. Il est composé :

- des membres du bureau de l'Agence de Développement Touristique,
- des présidents de collèges,
- du président du Comité Régional du Tourisme,
- d'un représentant du service tourisme de la Région,
- du délégué régional au tourisme,
- des présidents des trois Pays.

Trois phases ont été identifiées pour la conduite de ce projet :

- **une phase de sensibilisation** des acteurs départementaux aux enjeux stratégiques de la filière. Une présentation des évolutions du tourisme et des enjeux du nouveau marketing touristique a été organisée le 25 mai dernier ;
- **une phase de consultation** des acteurs du territoire, organisée en ateliers thématiques et transversaux, en vue de la rédaction de notes de synthèse. Ces ateliers se déroulent du 28 mai au 30 juin 2009 pour les ateliers thématiques et en septembre 2009 pour les ateliers transversaux ;
- **une phase de restitution** auprès du comité de pilotage, des élus, et des collèges professionnels, suivie d'une proposition d'axes stratégiques prioritaires.

Les travaux des ateliers se dérouleront autour de sept thématiques et de trois ateliers transversaux :

Ateliers de printemps

- Itinérances douces : itinéraires, circuits, randonnées (à pieds, à cheval, en vélo, fluvial) et activités de pleine nature.
- Grands sites et lieux de visites, événementiel culturel, visites techniques.
- Tourisme, gastronomie, productions locales.
- Tourisme sportif et de pleine nature et bases de loisirs.
- Tourisme de groupes, séminaires, "incentives".
- Hébergements : qualité, rapport qualité prix et services.
- Tourisme familial et tourisme pour les enfants.

Au cours des ateliers, une attention particulière sera portée aux questions de **tourisme durable et d'accessibilité**.

Ateliers d'automne

- Accueil, informations, événementiel, signalétique.
- Outils marketing, observation, veille, mesure et analyse des résultats.
- Mieux promouvoir l'offre du Tarn-et-Garonne : cibles, promotion, mise en marche.

La première réunion technique du comité de pilotage s'est tenue le 12 mai dernier et s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- bilan du précédent schéma ;
- présentation des ateliers et notes de synthèse thématiques ;
- validation de la liste des professionnels par type d'atelier et dates des ateliers ;
- questions diverses.

Elle a été suivie par une réunion de lancement du Schéma départemental du tourisme le 25 mai dernier permettant la mise en place des ateliers thématiques prévus du 28 mai au 30 juin 2009.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de prendre acte de ce rapport d'information afin que notre Agence Départementale du Tourisme puisse nous présenter les nouvelles orientations de notre politique touristique lors du Budget Primitif 2010.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du rapport d'information relatif au schéma de développement et d'organisation touristique 2009-2013 ;
- Précise que l'Agence départementale du tourisme (ADT 82) proposera les nouvelles orientations de la politique départementale touristique lors du budget primitif 2010.

Acte donné.

Le Président,